

Chemin de Vérité

Jésus dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Jean 14.6

Vol. 18, No. 3

publié par des Églises du Christ

Chacun a-t-il droit à sa propre moralité ?

Quand il est question de moralité, le point de vue relativiste est très populaire de nos jours. Les gens pensent que le bien et le mal varient selon la société, l'époque, la situation ou la personne. Certains non-croyants vont jusqu'à nier le concept du Bien et du Mal. La moralité est-elle donc relative ? Ou bien, peut-on parler de principes moraux qui sont éternels et universels, des règles auxquelles toute personne devrait obéir ?

AUCUN PRINCIPE MORAL UNIVERSEL ?

Chez les non-croyants on trouve des individus qui prétendent que le Bien et le Mal n'existent pas en réalité. Si l'univers n'était que matériel, si l'homme n'était qu'une collection fortuite de molécules, une telle conclusion ne serait pas déraisonnable. Les valeurs morales n'existeraient pas sans Dieu et sans la certitude que « Dieu amènera toute œuvre en jugement, au sujet de tout ce qui est caché, soit bien, soit mal » (Ecclésiaste 12.16).

D'autres athées disent qu'ils n'ont pas besoin de Dieu pour être bons. Il est vrai que beaucoup de personnes qui disent ne pas croire en Dieu cherchent tout de même à être intègres, à exercer la compassion, à garder du respect pour les autres, etc. Mais ils n'ont pas d'argument convaincant pour prouver que les autres devraient vivre selon cette même moralité. En effet, il n'y a aucune raison logique qui justifie le passage de la déclaration « Cette action fera du mal à autrui » à la déclaration « Je ne devrais pas agir de cette façon ».

Plusieurs grands penseurs athées ont reconnu que les valeurs morales objectives ne sont pas possibles dans un monde purement matériel. Jean-Paul Sartre, par exemple, écrit :

« Et lorsqu'on parle de délaissement, [...] nous voulons dire seulement que Dieu n'existe pas, et qu'il faut en tirer jusqu'au bout les conséquences. L'existentialiste est très opposé à un certain type de morale laïque qui voudrait supprimer Dieu avec le moins de frais possible. Lorsque, vers 1880, des professeurs français essayèrent de

constituer une morale laïque, ils dirent : “[...] Rien ne sera changé si Dieu n'existe pas ; nous retrouverons les mêmes normes d'honnêteté, de progrès, d'humanisme, et nous aurons fait de Dieu une hypothèse périmée qui mourra tranquillement et d'elle-même.” L'existentialiste, au contraire, pense qu'il est très gênant que Dieu n'existe pas, car avec lui disparaît toute possibilité de trouver des valeurs dans un ciel intelligible ; il ne peut plus y avoir de bien a priori, puisqu'il n'y a pas de conscience infinie et parfaite pour le penser ; il n'est écrit nulle part que le bien existe, qu'il faut être honnête, qu'il ne faut pas mentir, puisque précisément nous sommes sur un plan où il y a seulement des hommes. Dostoïevsky avait écrit : “Si Dieu n'existait pas, tout serait permis.” » (*L'existentialisme est un humanisme*)

L'athée célèbre Richard Dawkins a dit :

« L'univers que nous observons a précisément les traits auxquels on s'attendrait s'il n'y avait, au fond, aucun dessein, aucun but (c.-à-d. aucun Dieu), aucun mal, aucun bien, rien sauf de l'indifférence impitoyable [...] Il est assez difficile de défendre une moralité absolue sur une base qui n'est pas religieuse. » (*The God Delusion*)

Ces observations posent un problème sérieux, car il est évident à toute personne honnête que certaines valeurs morales existent et sont même absolues. Un vrai relativiste moral serait obligé de rejeter les idées suivantes :

- La cruauté pour le plaisir d'être cruel est un mal.
- Torturer un autre pour s'amuser est un mal.
- Le viol et la génocide sont immoraux.
- La compassion est une vertu.
- Les parents devraient prendre soin de leurs enfants.

C.S. Lewis était un athée qui devint non seulement croyant, mais grand défenseur de la foi chrétienne. Ses réflexions sur le sens du Bien et du Mal, qui est inné chez les êtres humains de tous les pays et tous les

siècles, l'ont mis sur le chemin de la foi au Dieu de la Bible. Il commença le premier chapitre de son livre, *Les fondements du christianisme*, de cette manière :

« Vous est-il arrivé d'entendre des gens se quereller ? C'est quelquefois amusant, mais parfois franchement déplaisant. Quelle que soit l'impression produite, nous pouvons tirer grand profit de ces disputes. En effet, n'entendons-nous pas tous les jours des gens éduqués ou frustrés, enfants comme adultes, s'insurger ainsi : "Aimeriez-vous que l'on agisse de même à votre égard ?... C'est ma chaise, j'y étais avant toi... Laissez-le tranquille, il ne vous a rien fait... De quel droit jouez-vous des coudes pour doubler tout le monde ?... Donnez-moi un peu de votre orange, je vous ai bien donné quelques quartiers de la mienne... Venez donc, vous l'avez promis..."

Or, ce qui rend ces polémiques intéressantes, c'est que le plaignant n'implique pas seulement que la conduite de son interlocuteur ne lui convient pas. Il en appelle aussi à un modèle de conduite que son vis-à-vis ne devrait pas ignorer. Et il est bien rare que l'autre réplique : "Allez au diable avec votre code." Presque toujours il essaie de se justifier ; non pas en mettant en question la norme admise, mais en avançant une excuse particulière. Dans chaque cas, il se réfugie derrière quelque raison spéciale : la personne qui avait occupé le siège n'y avait pas droit ; les conditions dans lesquelles on lui avait donné un morceau d'orange étaient tout à fait différentes ; un événement fortuit l'empêchait de tenir sa promesse. Il semble, en fait, que les deux parties aient à l'esprit une sorte de loi ou de règle morale sur laquelle ils se basent. Et c'est bien vrai. Si ce n'était pas le cas, ils auraient beau se battre comme des bêtes, ils ne pourraient pas se quereller au sens humain du terme, c'est-à-dire chercher à prouver que l'autre a tort. Agir de la sorte n'aurait aucun sens si l'un et l'autre n'étaient à peu près d'accord sur la notion du Bien et du Mal. »

Plus loin il termine le chapitre en soulignant deux points :

« En premier lieu, que les êtres humains par toute la Terre ont cette curieuse idée d'un code de conduite pré-établi qu'ils ne peuvent ignorer.

Édition bimestrielle
CHEMIN DE VÉRITÉ, éditeur Barry Baggett
s/c Crieve Hall Church of Christ
4806 Trousdale Drive
Nashville, TN 37220 USA
Abonnements gratuits ; anciens numéros disponibles
à www.chemindeverite.com

Deuxièmement, qu'en réalité, ils n'agissent pas conformément à ce code. Ils connaissent la Loi et la transgressent. Ces deux constatations sont le fondement de toute réflexion lucide sur nous-mêmes et sur l'univers dans lequel nous vivons. »

Dans un autre ouvrage, *L'abolition de l'homme*, Lewis démontre par des citations tirées de la littérature égyptienne, nordique, chinoise, grecque, babylonienne, hébraïque, hindoue et latine, et même de la sagesse des indigènes de l'Australie et de l'Amérique du Nord, que les mêmes valeurs morales ont été reconnues partout au monde tout au long de l'histoire humaine. Les différences d'une culture à une autre en matière de morale sont beaucoup moins importantes qu'on ne les pense.

LA LOI ÉCRITE DANS LE CŒUR

Tout cela s'accorde bien avec ce que l'apôtre Paul écrit en Romains 2.14-16, parlant de ceux qui n'avaient pas reçu de révélation écrite de la part de Dieu, telle que la Loi de Moïse :

« Quand les païens qui n'ont point la loi font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont une loi pour eux-mêmes, bien qu'ils n'aient point la loi ; ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leurs cœurs, leur conscience en rendant témoignage et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour. C'est ce qui paraîtra au jour où, selon mon Évangile, Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes. »

Les non-croyants relativistes disent parfois que toutes les valeurs morales sont égales, n'étant en fin de compte que des conventions, des préférences d'une personne ou d'une société. Mais la plupart d'hommes ont du mal à admettre dans leur cœur que les actions d'Adolph Hitler, Pol Pot, ou Idi Amin n'étaient pas objectivement condamnables. Pourquoi ne disent-ils pas que ces dictateurs sanglants ont simplement fait des choix que les autres n'aimaient pas, mais qu'on ne peut pas qualifier de mauvaises sur le plan moral ? Ils ne le disent pas parce qu'ils savent au fond d'eux-mêmes que le Bien et le Mal existent et que ces hommes ont violé une règle absolue, une loi morale que l'être humain n'a ni inventée ni imaginée. Ils le savent parce que Dieu a donné ce sens inné aux hommes. Les valeurs universelles existent bel et bien. (Et pour ceux qui veulent le reconnaître, ce sens indéniable du Bien et du Mal est l'une des preuves de l'existence de Dieu.)

UNE ÉTHIQUE DE SITUATION

Beaucoup de gens aujourd'hui préconisent une moralité qui est relativiste mais qui admet l'idée que le Bien et le Mal existent. Ils ne rejettent pas forcément la foi en Dieu ou l'idée que nous serons tenus pour responsables de nos choix moraux. Pas mal de chrétiens adoptent ce point de vue, consciemment ou inconsciemment. On l'appelle parfois l'éthique de situation.

Cette option maintient que la moralité d'une action dépend entièrement de la situation et qu'aucune action n'est mauvaise en soi. La motivation de la personne qui pose l'acte et le résultat final de l'acte sont les facteurs essentiels. Si l'on agit par « l'amour » et si le fruit de l'acte est positif, il ne peut y avoir de condamnation. (La fin justifie les moyens, selon ce point de vue.) Selon ces personnes, aucun code moral ne pourrait s'appliquer à toutes les diverses situations possibles dans la vie. On propose de nombreuses situations hypothétiques pour justifier cette position. On parle, par exemple, du cas d'une femme injustement détenue qui se fait enceinte par un gardien de prison pour profiter d'un règlement qui permettait la libération des femmes enceintes. Puisqu'elle agissait par amour pour sa famille, qui veut, bien sûr, qu'elle puisse la rejoindre, son péché d'adultère ne serait plus compté comme péché. Tout dépend des circonstances et des mobiles.

Peter Kreeft répond ainsi à l'éthique de situation :

« La moralité est bien conditionnée, ou partiellement déterminée, par les situations et les mobiles, mais elle n'est pas entièrement déterminée par ces choses. La moralité traditionnelle (soutenue par le bon sens plutôt que la philosophie) tient compte de trois déterminants moraux, trois facteurs qui permettent de déterminer si un acte précis constitue du bien ou du mal sur le plan moral : la nature de l'acte, la situation et la motivation. En d'autres termes, ce que tu fais ; quand, où et comment tu le fais ; et pourquoi tu le fais. Il est vrai que faire la bonne chose dans la mauvaise situation ou pour une mauvaise raison n'est pas bon. Faire l'amour à votre femme est bien, mais le faire quand c'est dangereux pour des raisons médicales ne l'est pas. L'acte est moral, mais non dans cette situation. Donner de l'argent aux pauvres est une bonne action, mais donner pour se faire remarquer n'est pas bon. L'acte est bon, mais la motivation non.

Cependant, il faut un acte avant qu'il ne puisse être qualifié par des mobiles subjectifs ou des situations relatives. C'est un facteur très pertinent.

Ainsi, la bonne moralité exige que tu fasses ce qui est bien, l'acte même ; et que tu aies une raison valide, une bonne motivation ; et que tu le fasses de la bonne manière, la situation. En outre, les situations, bien que relatives, sont objectives et non subjectives. Et les mobiles, bien que subjectifs, sont à évaluer par des principes moraux qui sont absolus [...] Et le fait que les mêmes principes doivent s'appliquer à différentes situations suppose la validité de ces principes. » (peterkreeft.com)

De nombreux récits bibliques nous présentent des hommes de foi qui auraient pu facilement considérer

que les situations dans lesquelles ils se trouvaient leur donnaient le droit de mettre de côté certains commandements. Daniel et ses trois amis étaient captifs, contraints de servir dans la cour du roi babylonien. Quand on voulait qu'ils se nourrissent d'aliments que Dieu avait défendus aux Juifs, ces jeunes hommes auraient pu se dire qu'ils n'avaient pas de choix et que ce ne serait pas de toute façon une faute grave. Mais « *Daniel résolu de ne pas se souiller par les mets du roi* », et Dieu le bénit (Dan. 1). Plus tard, le roi ordonna à Shadrach, Méschac et Abed-Nego d'adorer son image, sinon ils seraient jetés dans une fournaise ardente. Ils auraient pu justifier l'acte en se disant que Dieu connaissait leur cœur et qu'il savait qu'ils n'adoraient pas l'idole de leur plein gré, mais ils étaient prêts à mourir au lieu de déshonorer leur Dieu (Dan. 3). Leur courage et fidélité nous servent de modèle (Héb. 11.32-40). Il y a, par contre, des exemples négatifs où des individus désobéirent à des commandements de Dieu et furent punis, malgré leurs bonnes intentions (1 Chr. 13, 15).

L'AMOUR ET LA LOI, L'ESPRIT ET LA LETTRE

Il y a une tendance malheureuse, même chez de nombreux chrétiens, à minimiser la nécessité d'obéir aux commandements de Dieu. On met parfois l'amour en opposition à la loi. Mais pour Dieu, l'amour qu'il demande et les commandements qu'il donne ne sont pas en conflit. Au contraire, c'est uniquement en nous référant à ses lois que nous pouvons savoir ce que l'amour pour Dieu et l'amour du prochain exige dans une situation donnée. Lorsque l'apôtre Paul écrit en Romains 13.10 : « *L'amour ne fait point de mal au prochain : l'amour est donc l'accomplissement de la loi* », il ne voulait pas dire qu'il est possible d'aimer son prochain tout en délaissant la loi de Dieu. Il veut dire que, quand on agit réellement selon l'amour, on agit forcément en harmonie avec la loi. On ne convoite pas et ne vole pas les biens du prochain, on ne séduit pas sa femme, on ne le tue pas, on ne lui ment pas, etc. Ce n'est pas seulement l'amour du prochain qui dépend du respect des commandements de Dieu ; l'amour pour Dieu lui-même en dépend. « *L'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. Et ses commandements ne sont pas pénibles* » (1 Jean 5.3).

Mais certains ont l'idée erronée qu'il est parfois nécessaire de violer « la lettre de la loi » afin d'en respecter l'esprit. Ils citent les paroles de Paul en 2 Corinthiens 3.6, où il dit que « *la lettre tue, mais l'esprit vivifie* ». Ils supposent que « la lettre » se réfère aux commandements de Dieu et le souci de les respecter scrupuleusement, peut-être en suivant une interprétation trop littérale, alors que « l'esprit » se réfère à l'intention générale de celui qui a fait la loi et une attitude de souplesse dans son application. Ceux qui pensent ainsi minimisent généralement l'importance de l'obéissance aux commandements.

Certes, il ne faut interpréter les Écritures ni de manière à déformer le sens des mots ni de manière à contourner l'intention manifeste du Seigneur. (Il est possible, voire nécessaire, de respecter « la lettre » et « l'esprit ».) Mais ce n'est pas de ce sujet que le texte parle en 2 Corinthiens 3. Quand on lit tout le passage, depuis le verset 6 jusqu'au verset 11, il devient clair que l'apôtre ne compare pas une approche stricte et une approche souple dans l'interprétation des commandements ; il compare deux alliances, la loi mosaïque et l'Évangile. La loi de Moïse (« gravée avec des lettres sur des pierres ») était un « ministère de la condamnation ». Elle avait pour rôle de faire comprendre à l'homme son état pécheur et son besoin du Sauveur. Le « ministère de l'esprit », l'Évangile, avait pour rôle la réconciliation et la justification. L'ancienne alliance tuait, car elle condamnait le pécheur, mais ne contenait pas de provision capable d'enlever sa culpabilité. La nouvelle alliance vivifie, car elle nous purifie par le sang de Christ si nous obéissons à la Bonne Nouvelle et continuons de marcher dans la lumière (1 Jean 1.7).

UNE LAMPE À MES PIEDS

Parlons donc de ces principes moraux, qu'on peut appeler aussi des lois ou des commandements. On les connaît naturellement, de façon innée, comme nous l'avons vu. Ils nous ont été communiqués de manière beaucoup plus explicite, claire et exacte grâce à la révélation que Dieu a donnée à l'humanité dans sa Parole, la Bible. En Psaume 119.105 nous lisons : « Ta parole est une lampe à mes pieds, et une lumière sur mon sentier. » Elle nous permet de bien choisir les actes que nous devons poser, même quand nos désirs, nos passions ou les pressions exercées par les autres pourraient obscurcir notre jugement.

Certaines personnes nous disent qu'il faut toujours écouter son cœur, mais notre cœur est capable de nous égarer. « Rien n'est plus trompeur que le cœur humain » (Jérémie 17.9, FC). En suivant leur cœur, leurs propres raisonnements humains, des gens qui prétendent servir Dieu se justifient tout en violant leurs vœux solennels de mariage. Une telle personne se dit, par exemple : « Dieu veut sûrement que je sois heureux, mais comment pourrais-je être heureux si je reste avec celui (ou celle) que je n'aime plus ? Je vais divorcer d'avec mon conjoint et en épouser un autre. Dieu comprendra. » Le Seigneur a pourtant dit clairement ce qu'il pense du divorce (Mal. 2.14-16; Matt. 5.31,32; 19.3-9). Un voleur, pour citer un autre exemple, se justifiera en disant que sa victime a plus qu'il ne lui faut, alors que lui, le voleur, en a plus besoin que le propriétaire. Dieu veut qu'il y ait justice et égalité, n'est-ce pas ? La Bible dit, par contre : « Que celui qui dérobait ne dérobe plus ; mais plutôt qu'il travaille, en faisant de ses mains ce qui est bien, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin » (Éph.

4.28). Beaucoup justifient leurs mensonges, en disant qu'ils sont obligés de mentir pour ne pas blesser une autre personne, pour ne pas perdre de l'argent, pour avoir un visa, pour aider un ami, etc. Mais la Parole de Dieu nous dit sans détour : « Tous les menteurs auront leur part dans l'étang ardent de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort » (Apoc. 21.8).

Voilà pourquoi la Bible avertit à maintes reprises : « Ne vous trompez pas ! » Elle conseille d'obéir scrupuleusement aux commandements de Dieu.

« Vous n'ajouterez rien à ce que je vous prescris, et vous n'en retrancherez rien ; mais vous observerez les commandements de l'Éternel, votre Dieu, tels que je vous les prescris... Vous ferez avec soin ce que l'Éternel, votre Dieu, vous a ordonné ; vous ne vous en détournerez ni à droite ni à gauche... Prenez à cœur toutes les paroles que je vous supplie aujourd'hui de recommander à vos enfants, afin qu'ils observent et mettent en pratique toutes les paroles de cette loi. Car ce n'est pas une chose sans importance pour vous ; c'est votre vie. » (Deut. 4.2; 5.32; 32.46,47)

Jésus, qui est notre modèle, n'a jamais cherché à contourner les ordres de Dieu. Il dit :

« Je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé... Je ne fais rien de moi-même, mais [...] je parle selon ce que le Père m'a enseigné. Celui qui m'a envoyé est avec moi ; il ne m'a pas laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui est agréable... Je n'ai point parlé de moi-même ; mais le Père, qui m'a envoyé, m'a prescrit lui-même ce que je dois dire et annoncer. Et je sais que son commandement est la vie éternelle. C'est pourquoi les choses que je dis, je les dis comme le Père me les a dites. » (Jean 5.30; 8.28,29; 12.49,50)

Voilà l'attitude que nous devons imiter. Comme Jésus, nous devons être « fidèles jusqu'à la mort » (Apoc. 2.10).

Les principes du Bien et du Mal existent, qu'on le veuille ou pas. Ces lois morales nous viennent de la part de Dieu lui-même. Elles s'appliquent à chaque personne et chaque situation, et elles ne changent pas. Non, elles ne sont pas toujours faciles à respecter, mais elles sont néanmoins le seul guide infaillible pour diriger le sens de nos pas.

B. B.

